

Après élimination des réponses incomplètes (*cf. Rapport de Phase I*), il apparaît que chaque famille reçoit en moyenne 184.440 excudos CV par an, soit 42 893 excudos par membre de la famille résidant au Cap-Vert. Ces données sont élevées par rapport à celles de la BCV, mais elles prennent en compte les sommes transportées dans la poche de l'émigré et non déclarées. De plus, compte tenu du nombre important d'émigrés exerçant le métier de marin, elles sont peut-être partiellement grossies.

Mais toutes les familles ayant un émigré et, à fortiori, toutes les familles du Cap-Vert, ne bénéficient pas des revenus de l'émigration. 86 % seulement des familles enquêtées ont reçu de l'argent en 1988 et 14 % aucun soutien. M. Quinto, dans son travail sur les femmes chefs de familles dans l'île de Santiago avançait un chiffre de 41 % de femmes ne bénéficiant d'aucun soutien financier ou matériel de la part des émigrés de leur famille...

- Les transferts et les investissements réalisés par les émigrés contribuent au maintien ou à la valorisation du statut social de la famille. Le comportement économique de l'émigré est révélateur à cet égard : améliorer la maison existante, en bâtir une, ou en acheter une est l'objectif déclaré de presque tous. L'investissement, familialement et socialement valorisant, est à mettre en relation avec l'attachement du Cap-Verdien à son village ou sa ville natale.

Les investissements permettent d'acquérir un statut de propriétaire. Malgré la rareté des terres disponibles et l'impossibilité, pour l'émigré, d'en acheter en son nom propre, la propriété foncière reste un élément majeur d'élévation sociale, au moins en milieu rural. 14 % des familles d'émigrés enquêtées ont acquis de la terre grâce à l'argent des transferts. Mais l'accès au statut de propriétaire peut être acquis par d'autres transactions, par exemple dans le commerce (achat et ouverture d'un magasin), les services (transports routiers), l'immobilier, ou des activités productives (matériel et bateaux de pêche).

Toutefois, l'accès à ces activités et, en conséquence, à un niveau social supérieur, touche seulement un nombre restreint de familles (moins de 5 % de l'échantillon), de même que le cumul d'investissements. Seulement 14 % des familles d'émigrés enquêtées ont réalisé en plus de l'investissement "maison d'habitation", deux ou plusieurs autres investissements (surtout professionnels). Il n'est cependant pas impossible d'affirmer que ces "cumulateurs" - dont les investissements manquent d'ailleurs d'originalité économique - constituent une "néo-bourgeoisie" qui renforce celle existante.

En conclusion, il est possible d'avancer le schéma social suivant en tenant compte, d'une part, des apports de l'émigration, et, d'autre part, des ressources locales des familles :

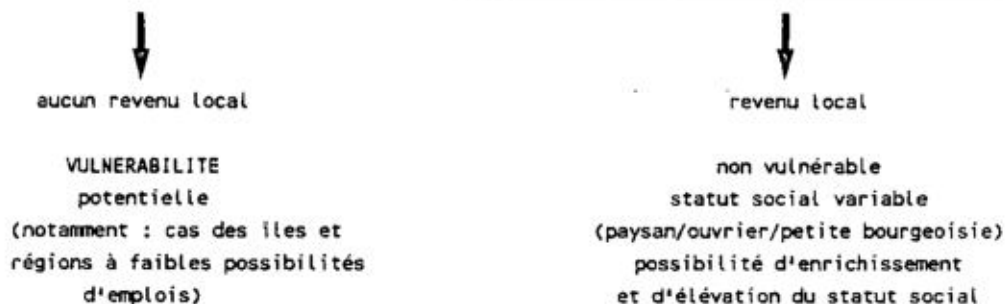
1 (pour mémoire) famille cap-verdienne sans émigration



2 Famille cap-verdienne avec un ou plusieurs émigrés non aidée ou recevant irrégulièrement une aide des émigrés



3 Famille cap-verdienne avec un ou plusieurs émigrés recevant régulièrement une aide permettant de subvenir aux besoins familiaux courants



4 Famille cap-verdienne avec un ou plusieurs émigrés recevant aide régulière + investissements périodiques



. Statut social variable (paysan, ouvrier,
petite et moyenne bourgeoisie traditionnelle)

. Selon le type d'investissements réalisés, constitution
d'une néo-bourgeoisie à statut social évolutif,
urbaine ou semi-urbaine dominante

3.3 - Le Cap-Vert, pivot géographique d'une nation créole dispersée

Pour le Cap-verdien, l'ouverture sur "l'extérieur" est une donnée mentale et matérielle essentielle. L'espace de vie des habitants de l'archipel est devenu planétaire. La nation créole cap-verdienne n'est donc plus étroitement enfermée dans son espace insulaire, mais au contraire élargie et enrichie par les apports de ses branches éloignées que sont les communautés dispersées dans le monde. Par rapport à elles, les îles sont un point de ralliement, un pivot géographique qui focalise les aspirations et les actions des émigrés.

3.3.1 - Le Cap-Vert, ses îles et "l'archipel" de la diaspora

La localisation géographique des principales communautés a été présentée précédemment. Grandes ou petites, les communautés se distinguent, selon les pays d'accueil, par leurs régions de départ, relativement spécialisées et l'attachement qu'elles manifestent pour leur île, leur vallée, leur ville ou leur village. La réalité concrète est d'ailleurs depuis longtemps connue (les Bravenses sont aux Etats Unis, les habitants de Maio aux Pays Bas, etc...). Les données scientifiques récentes permettent de mieux préciser les liens entre île et pays d'accueil.

- La D.G.E. ne fournit des informations sur les destinations par île que depuis 1984. La série est trop brève pour montrer les tendances. Pour la seule année 1987 (785 départs officiellement recensés, dont 1 d'origine insulaire inconnue), les destinations par île sont les suivantes :

. Sao Vicente (220 départs)

- Europe : 80,9 % dont Portugal (18,6 %), Pays Bas (16,4 %), RFA (8,6 %), et un grand nombre de destinations, notamment vers des pays scandinaves et à façade maritime.
- Etats-Unis : 8,6 %
- Afrique : 8,2 % (dont Angola 3,2 %)
- Amérique : 2,3 %

. Santiago (215 départs)

- USA : 49,8 %
- Europe : 45,1 %, dont Portugal (30,7 %) et France (7,9 %)
- Afrique : 5,1 %, dont Angola (4,2 %)

. Fogo (109 départs)

- USA : 96,3 %
- Afrique : 2,8 %
- Europe : 0,9 %

. Brava (46 départs)

- USA :	91,3 %
- Afrique :	6,5 %
- Europe :	2,2 % (Pays-Bas)

. Santo Antao (42 départs)

- Europe :	61,9 % dont Portugal (26,2 %) Pays Bas (9,5 %) Luxembourg (7,1 %)
- USA :	33,3 %
- Afrique :	4,8 %

Ces données récentes confirment celles présentées dans l'étude de J. Richard en 1982 (*Aspects de l'émigration rurale dans l'archipel du Cap-Vert*) qui confirment l'origine caractéristique des communautés d'émigrés. D'autres études plus récentes faites dans des communautés (France, Sénégal, RFA) aboutissent à des résultats semblables (*cf. Rapport de Phase I*). L'échantillon d'enquête, prélevé sur des populations dont les départs s'échelonnent sur une trentaine d'années apporte des données qui recoupent les précédentes.

A Santiago, 56 % des émigrés de l'échantillon sont partis vers le Portugal. Les Etats Unis (10,3 %), les Pays Bas (10 %) et surtout la France (15,8%) jouent un rôle notable. Mais 13 autres destinations apparaissent, parmi lesquelles les destinations africaines traditionnelles (Sao Tomé excepté). Avec Maio (19 départs vers les Pays Bas, vieille tradition de l'île, sur 22 émigrés), Sotavento montre surtout des départs vers le Portugal, Pays Bas, France et Etats Unis.

Les émigrés des îles Barlavento se dirigent vers 12 pays différents, mais on les retrouve surtout aux Pays Bas (31,3 %), en Italie (25 %), au Portugal, RFA, France, Suisse. Les départs récents confirment la montée des Etats Unis d'Amérique comme destination préférentielle.

Rappelons qu'il existe aussi des spécificités migratoires sous-régionales, et qu'il n'est pas rare de retrouver, au sein des communautés, des originaires d'une même vallée, regroupés au sein d'une association.

Pour les capverdiens des îles, les contacts avec le reste du monde sont donc focalisés sur quelques lieux, sur quelques villes. Ces lieux : New Bedford, Providence, Boston pour les Bravenses, et, de plus en plus, tous les Cap-verdiens ; Rotterdam (Sao Vicente, Santo Antao, Maio), Paris, Rome, Luxembourg, et surtout Lisbonne sont perçues et, pour certains, vécues comme des "capitales régionales" de l'espace mental de la Nation, à côté et en complément des deux capitales de l'archipel.

Inversement, pour les Cap-verdiens de l'extérieur, les îles constituent un point de convergence spatiale obligé, la clé géographique de leur identité culturelle, et, pour ceux qui ont la nationalité cap-verdienne, l'espace conquis de leur nationalisme. Pour tous, l'archipel constitue, au moins sentimentalement, le lieu privilégié de leurs investissements potentiels, ne serait-ce que sous la forme éphémère d'une visite dans le pays des "racines".

3.3.2 - Culture insulaire, cultures des communautés

La culture cap-verdienne est le facteur d'unité le plus solide pour le jeune Etat du Cap-Vert. Rappelons brièvement que la culture cap-verdienne repose sur une langue commune, "o crioulo", parlée partout et par tous. Le "crioulo" est un produit de l'histoire du peuplement et des activités économiques des îles. Il est dominé par le fonds linguistique portugais. La cap-verdianité est chrétienne, à dominante catholique. Elle s'exprime dans une littérature et une musique spécifiques, cette dernière étant l'art populaire dans lequel les Cap-verdiens se reconnaissent le mieux. Aisée à transporter, la musique rassemble ceux de la diaspora, qui participent activement, comme les résidents de l'archipel, à son évolution.

L'Etat, dans son combat pour le renforcement de l'unité nationale, s'appuie sur l'évocation de la dramatique communauté d'histoire d'un peuple aux prises avec une nature peu généreuse. L'enracinement, la fidélité à un terroir, à une île, à une civilisation paysanne n'ont pas été, jusqu'à présent, remis en cause par l'émigration. Au contraire, chaque communauté cherche à enrichir, par sa propre dynamique culturelle, la culture de l'archipel.

Pour les Cap-verdiens de la diaspora, même si la tendance à l'assimilation est certaine et l'intégration assez aisée du fait de leurs racines "latinisées", le contexte culturel du monde occidental, le sentiment national reste très fort, étayé d'ailleurs par l'existence d'un Etat cap-verdien indépendant.

L'acculturation peut être une richesse pour la culture cap-verdienne, sans cesse influencée par des courants artistiques, littéraires extérieurs. La communauté des Etats-Unis par exemple, a, sans attendre l'impulsion du Cap-Vert, mené une politique d'exaltation de l'histoire de l'immigration, valorisé les racines africaines du peuplement des îles, obtenu que le crioulo soit enseigné à l'université. Revues, journaux, photos, réunions de loisirs montrent l'originalité de la "minorité" cap-verdienne des Etats-Unis. Au Pays Bas, les traditions musicales sont maintenues par quelques associations très actives, mais les Cap-verdiens sont en contact avec d'autres cultures créoles : celle du Surinam ou, en France, la culture antillaise. Au Cap-Vert, l'effet "feed back" n'est pas négligeable, les insulaires étant très ouverts aux influences extérieures, et sensibles à l'intérêt que leurs émigrés continuent de porter à la culture nationale.